



Communiqué de presse

Mise en application des mesures contre la propagation du virus Covid 19.

Pas d'alimentation sans matières fertilisantes !

Au titre des dernières décisions gouvernementales, les adhérents d'Afaïa ont bien noté que les points de vente de « fournitures nécessaires aux exploitations agricoles » peuvent continuer à être ouverts, et à servir leur clientèle, dans le respect des règles de sécurité.

Dans ce cadre, les adhérents d'Afaïa vont assumer leur responsabilité civique et continuer, dans le respect des mesures sanitaires, à approvisionner l'agriculture en intrants essentiels : fertilisants, supports de culture et biostimulants. Ils vont aussi continuer leur activité indispensable en aval de l'agriculture, avec la collecte et le traitement d'effluents d'élevage, ou de boues d'épuration des IAA et des collectivités. **Les adhérents d'Afaïa sont également prêts à assurer l'approvisionnement des produits destinés au grand public, les activités de jardin à domicile étant très importantes à la fois pour l'aspect récréatif et pour la production de légumes frais.** Cependant, ils constatent des blocages qui les empêchent de mener à bien cette mission, à différents niveaux :

1. Logistique : Nous constatons un manque de véhicules disponibles, à la fois pour le transport aval (livraison des clients agriculteurs et distributeurs agricoles), et pour le transport amont (approvisionnement des usines en matières premières). Dans la plupart des cas, le manque de transporteurs se complète d'une hausse incompréhensible des tarifs (certains tarifs multipliés par 4 nous sont signalés). Nous demandons donc :

- Le maintien d'une offre de transport, avec par exemple, pour les transporteurs l'accès garanti aux infrastructures d'hôtels et de restauration,
- Le contrôle des autorités sur les tarifs de transport, et qu'à défaut, l'Etat mette en place un fond de soutien de la filière concernant cette augmentation tarifaire,
- De veiller à ce que la libre circulation des matières premières et produits finis soit maintenue.

2. Accès aux matières premières : Les filières de compostage de boues d'épuration vont manquer de structurants végétaux pour réaliser leur activité. D'ici 3 semaines à un mois, 30 % des boues urbaines n'auront plus de solution de traitement. Le manque de compost vert impacte aussi les fabricants de supports de culture, pour lesquels ce matériau est important. De la même façon, d'autres intrants des supports de culture (tels que les tourbes ou les fibres de coco) et fertilisants, qui sont importés, pourraient souffrir de blocages aux frontières ou de rupture d'approvisionnement par fermeture des fournisseurs. Nous demandons donc que :

- La collecte des déchets verts, et l'activité des déchetteries qui les reçoivent soient assurées au minimum. Ce point est aussi important, plus généralement, pour ne pas ajouter d'autres problèmes sanitaires à la pandémie virale créée par le Covid 19.
- L'accès pour les particuliers aux déchetteries soit permis pour ces matériaux, dans le respect des règles sanitaires d'isolement.
- La fluidité des échanges de produits aux niveaux européen, et extra européen, soit assurée, quand ces produits ne présentent pas de risque sanitaire particulier, dans le respect des règles de sécurité en vigueur.

3. Maintien d'un minimum d'activité d'expérimentation agronomique. Ce point n'apparaît pas clairement au travers du maintien de la fourniture d'intrants aux exploitations agricoles. Il est cependant important de ne pas perdre complètement une année d'essais, pour ne pas compromettre le développement futur de fertilisants innovants, notamment les biostimulants.

L'absence d'engagements de l'Etat sur ces points pourrait accroître la mise en place de chômage partiel chez nos adhérents, au point de perdre notre indépendance pour la fourniture d'intrants. Un engagement de la France au niveau de l'UE est nécessaire pour aider et soutenir par la poursuite de l'activité de nos entreprises, afin de répondre aux attentes sociétales d'approvisionnement en nourriture saine et en quantité. Afaïa souhaite donc être partie prenante d'une cellule nationale pour coordonner la gestion de la crise, autour de ces questions liées au maintien de la production agricole.

Suivez et interagissez avec Afaïa sur les réseaux :



https://twitter.com/afaia_fr



<https://www.linkedin.com/company-beta/11025908/>

*Le représentant pour la France des entreprises fournissant les matières fertilisantes et intrants innovants des cultures végétales durables. Syndicat professionnel des acteurs de la filière des supports de culture, paillages, amendements organiques, engrais organiques et organo-minéraux et biostimulants
Les produits mis chaque année en marché par les 75 producteurs adhérents d'Afaïa, représentent un CA cumulé de plus de 300 millions € et génèrent plus de 2000 emplois directs.*